

C.I.J.

Communiqué No. 50/11  
Non-officiel.

Les renseignements suivants, émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice, ont été mis à la disposition de la presse :

La Cour tiendra une audience publique le vendredi 3 mars, à 11 heures, au cours de laquelle lecture sera donnée de son avis consultatif en l'affaire concernant la compétence de l'Assemblée générale pour l'admission de nouveaux Membres aux Nations Unies.

La Haye, le 28 février 1950.

---